

LES + de LEXBASE

- Infographies juridiques
- Modèles juridiques (formulaires)
- Conventions collectives
- Fiches pratiques (synthèses)




DISCIPLINES

✓ Tout le droit

CONTENUS

- ✓ Revues
- ✓ Ebook
- ✓ Codes
- ✓ Documentation pratique
- ✓ Accès au texte intégral



Se connecter

Que ce soit sur le campus ou à distance, penser à vous connecter à l'**INTRANET** :

<https://intranet.ut-capitole.fr/>

Dans  Applications, cliquer sur  (Bibliothèque en ligne).

Puis dans la partie **La Documentation**,

cliquer sur la rubrique **Toutes nos ressources en ligne**.

Sous le titre **LEXBASE**, cliquer sur le lien **Accès**.

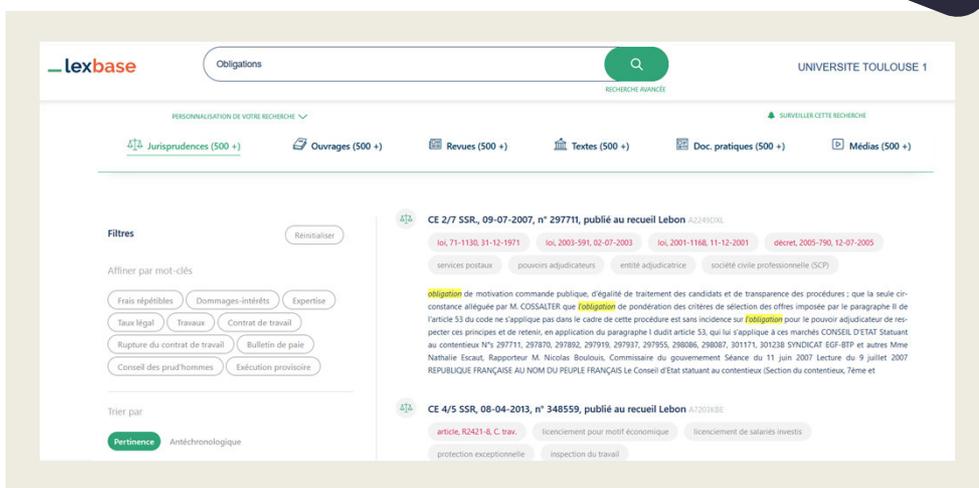
L'abonnement UT-Capitole à Lexbase ne permet pas la création de compte personnel.



Les + de la recherche

Utilisez **ET, OU, SAUF** et les guillemets pour améliorer votre recherche simple

UNIVERSITE TOULOUSE 1



The screenshot shows the Lexbase search results page for the query 'Obligations'. The interface includes a search bar, filters for document types (Jurisprudences, Ouvrages, Revues, Textes, Doc. pratiques, Médias), and a list of search results. The first result is 'CE 2/7 SSR, 09-07-2007, n° 297711, publié au recueil Lebon' with a detailed description of the case and its legal context. The second result is 'CE 4/5 SSR, 08-04-2013, n° 348559, publié au recueil Lebon'.

Une fois les résultats obtenus, il est possible de choisir :

- « Jurisprudence »,
- « Ouvrages »,
- « Revues »,
- « Textes juridiques »,
- « Documentation pratique »,
- « Médias ».

Et plusieurs filtres à gauche :

- Mots-clés,
- Date,
- Ressources,
- Juridictions .../...



Les + de la recherche « avancée »

Recherche Avancée >

Il est possible de **combiner** une recherche sur Revues, Ouvrages, Sources avec les mots clés :



Les + à explorer (page d'accueil, bandeau de gauche)



Les **infographies juridiques** : pour découvrir un sujet en schéma avec des liens vers d'autres documents en rapport avec ce sujet.



Les **fiches juridiques ou fiches pratiques** : pour découvrir un sujet de façon synthétique.



Les **modèles juridiques (formulaires)** :



Les **conventions collectives** :